N° 152. Mardi 28 Juin 1842. 13me Année.

Journal de La Haye.

LA HAYE, le 27 juin.

Le 23 de ce mois, un violent orage a éclaté sur Synaque et ses environs. La foudre est tombée sur la filature de M. J. Huysen, à *Marienburg*, mais heureusement, sans occasionner de dégâts notables, et sans y mettre le feu.

— Le 24 de ce mois, la foudre est tombée dans la commune de Heeze, Brabant-Septentrional, et y a causé un incendie qui a réduit en cendres quatre habitations.

— Le 24 de ce mois, est mort en cette résidence, à l'âge de 60 ans, M. C. Soetenhorst, constructeur-inspecteur de la marine, chevalier de l'ordre de Léopold, membre de l'Institut Royal des Pays-Bas et de plusieurs autres sociétés savantes.

— Ces jours derniers on a passé en cette résidence l'adjudication publique de la construction d'une synagogue pour la communauté israélite néerlandaise, qui sera bâtie rue dite *tweede Wagenstraat*. M. A. M. de Groot, charpentier de notre ville, a été déclaré adjudicataire pour la somme de 29,900 florins.

La nouvelle de la commutation de la peine de mort prononcée contre John Francis, et celle de la déportation perpétuelle ne s'est pas confirmée. Les journaux de Londres, arrivés aujourd'hui, annoncent que les shérifs ont fixé au lundi 4 juillet le jour de l'exécution de l'arrêt de mort. Si dans l'intervalle on ne prend en prérogative, pour faire grâce, l'avis des enfants politiques, à cette abdication ne cache aucune arrière-pensée malfaisante.

»..... Si mes pressentimens sont fondés, le nouvel ordre de choses n'aura acquis consécration de durée, n'obtiendra prochainement à quelque nouvelle secousse, et l'on peut être certain qu'il ne sera vaillamment défendu par personne, car les révolutionnaires n'auront connu de repos que pour se livrer à la plus violente agitation. Ils ont espéré de la modération du nouveau régime, qu'il ne leur opposerait pas de résistance, et ils ont cru pouvoir, sans danger, reprendre leurs anciennes habitudes. Ils ont été déçus à la vérité; mais ils ne désespèrent pas de ramener par la modération ce qu'ils n'ont pu obtenir par la violence. Ils comptent plus sur la faiblesse que sur la force, et ils ne se trompent pas. Ils ont déjà repris leurs allures, et ils ne se font pas faute de les montrer. Ils ont été déçus, dis-je, dans leurs espérances, parce qu'ils ont cru que le nouveau régime, qui s'établissait, ne serait qu'une transaction avec l'ancien régime, qu'il ne serait pas assez fort pour se défendre, et qu'il ne tarderait pas à succomber. Ils ont cru que le nouveau régime, qui s'établissait, ne serait qu'une transaction avec l'ancien régime, qu'il ne serait pas assez fort pour se défendre, et qu'il ne tarderait pas à succomber. Ils ont cru que le nouveau régime, qui s'établissait, ne serait qu'une transaction avec l'ancien régime, qu'il ne serait pas assez fort pour se défendre, et qu'il ne tarderait pas à succomber.

»..... La séance du Grand-Conseil d'hier matin a été presque orageuse. On y a contesté, les pièces en main, le droit de siéger comme député à un des héros de novembre, sous le poids de plusieurs jugemens obtenus contre lui tant en France qu'à Genève. Les vociférations de ses amis politiques et des tapageurs de la tribune, bien plus que ses propres explications, n'ont pas permis d'instruire, et ce scandaleux débat n'a pas eu de suite. Au fond, une interprétation trop rigoureuse de la loi serait dépassée dans la composition d'une assemblée qui, sans être encore au complet, compte déjà au nombre de ses membres deux condamnés correctionnellement, un employé convaincu d'infidélité, et plusieurs autres individus mal notés à divers titres. Deux des principaux ordonnateurs de la journée du 22 novembre ont inopinément envoyé leur démission de députés sans motiver leur retraite. Ce serait une heureuse débarrassement de toutes

---

Le *Staats-Courant* publie, aujourd'hui, un avis de S. Exc. le ministre des finances, portant que les versemens faits chez les agens du trésor, sans l'entremise des receveurs des accises, pour les incendiés de Hambourg, s'élevaient, au 15 juin, à la somme de 39,992 florins 04 1/2 cents. Cette somme est le produit de la collecte générale faite dans les communes que mentionne cet avis.

— Nous voyons dans le *Vandaalblad* que S. E. le comte de Nassau a fait transmettre à M. A. Clavareau, une somme de 50 florins, pour être ajoutée au produit de ses *Echos Limbourgeois*, qui va paraître au profit des incendiés de Hambourg. On a déjà souscrit pour 1475 exemplaires à ce recueil de poésies qui est actuellement sous presse pour paraître incessamment.

— Lors de la visite de LL. AA. RR. les ducs d'Orléans et de Nemours à S. M. le roi des Pays-Bas à Waterlange dans le Luxembourg, ces princes ont remis, au nom du roi des Français, la croix d'officier de la légion d'honneur à M. le lieutenant-colonel baron Schouduroff van Schraubury et à M. le major baron Collignon, tous deux adjudans de S. M. Ces messieurs ont reçu, en outre, une bonne montre en or bien plaqué pour eux, chacun, une belle tabatière en écaille, en nacre, en ivoire, des pendules françaises, etc. [illegible]

S. M. par arrêté du 25 de ce mois, n° 73, a autorisé M. le lieutenant-général comte H. G. de Perponcher, ci-devant ci-devant envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Pays-Bas près la cour de Prusse, à accepter et à porter les insignes de chevalier grand'croix de l'ordre de l'Aigle-Noir dont il a été décoré par S. M. le roi de Prusse. Nous avons annoncé cette nomination dans notre numéro du 24 de ce mois.

Par arrêté royal du 20 juin M. le premier lieutenant du génie C. [illegible] a obtenu, sur sa demande, démission honorable de ses fonctions, après de 25 années de service.

S. M., par arrêté du 21 de ce mois, a établi des Chambres de Commerce et des fabriques à Tiel, Nymègue et Zierikzee. Les Chambres se composent de neuf membres [illegible] pour Nymègue: MM. B. Gretsma, [illegible] Ravesteyn, M. W. F. Beverinck, J. W. van Duynen, [illegible] Tetrode, R. G. Graadt van Roggen, [illegible] Vaalmans pour Tiel; [illegible] Hugenholtz, Andreä, [illegible] Grispen, [illegible] Pleyster, B. Ten Bosch, E. Hymans, D. de Reuschia et J. C. Post pour Zierikzee.

Le 23 de ce mois, un violent orage a éclaté sur Synaque et ses environs. La foudre est tombée sur la filature de M. J. Huysen, à *Marienburg*, mais heureusement, sans occasionner de dégâts notables, et sans y mettre le feu.

— Le 24 de ce mois, la foudre est tombée dans la commune de Heeze, Brabant-Septentrional, et y a causé un incendie qui a réduit en cendres quatre habitations.

— Le 24 de ce mois, est mort en cette résidence, à l'âge de 60 ans, M. C. Soetenhorst, constructeur-inspecteur de la marine, chevalier de l'ordre de Léopold, membre de l'Institut Royal des Pays-Bas et de plusieurs autres sociétés savantes.

— Ces jours derniers on a passé en cette résidence l'adjudication publique de la construction d'une synagogue pour la communauté israélite néerlandaise, qui sera bâtie rue dite *tweede Wagenstraat*. M. A. M. de Groot, charpentier de notre ville, a été déclaré adjudicataire pour la somme de 29,900 florins.

La nouvelle de la commutation de la peine de mort prononcée contre John Francis, et celle de la déportation perpétuelle ne s'est pas confirmée. Les journaux de Londres, arrivés aujourd'hui, annoncent que les shérifs ont fixé au lundi 4 juillet le jour de l'exécution de l'arrêt de mort. Si dans l'intervalle on ne prend en prérogative, pour faire grâce, l'avis des enfants politiques, à cette abdication ne cache aucune arrière-pensée malfaisante.

»..... Si mes pressentimens sont fondés, le nouvel ordre de choses n'aura acquis consécration de durée, n'obtiendra prochainement à quelque nouvelle secousse, et l'on peut être certain qu'il ne sera vaillamment défendu par personne, car les révolutionnaires n'auront connu de repos que pour se livrer à la plus violente agitation. Ils ont espéré de la modération du nouveau régime, qu'il ne leur opposerait pas de résistance, et ils ont cru pouvoir, sans danger, reprendre leurs anciennes habitudes. Ils ont été déçus à la vérité; mais ils ne désespèrent pas de ramener par la modération ce qu'ils n'ont pu obtenir par la violence. Ils comptent plus sur la faiblesse que sur la force, et ils ne se trompent pas. Ils ont déjà repris leurs allures, et ils ne se font pas faute de les montrer. Ils ont été déçus, dis-je, dans leurs espérances, parce qu'ils ont cru que le nouveau régime, qui s'établissait, ne serait qu'une transaction avec l'ancien régime, qu'il ne serait pas assez fort pour se défendre, et qu'il ne tarderait pas à succomber. Ils ont cru que le nouveau régime, qui s'établissait, ne serait qu'une transaction avec l'ancien régime, qu'il ne serait pas assez fort pour se défendre, et qu'il ne tarderait pas à succomber. Ils ont cru que le nouveau régime, qui s'établissait, ne serait qu'une transaction avec l'ancien régime, qu'il ne serait pas assez fort pour se défendre, et qu'il ne tarderait pas à succomber.

»..... La séance du Grand-Conseil d'hier matin a été presque orageuse. On y a contesté, les pièces en main, le droit de siéger comme député à un des héros de novembre, sous le poids de plusieurs jugemens obtenus contre lui tant en France qu'à Genève. Les vociférations de ses amis politiques et des tapageurs de la tribune, bien plus que ses propres explications, n'ont pas permis d'instruire, et ce scandaleux débat n'a pas eu de suite. Au fond, une interprétation trop rigoureuse de la loi serait dépassée dans la composition d'une assemblée qui, sans être encore au complet, compte déjà au nombre de ses membres deux condamnés correctionnellement, un employé convaincu d'infidélité, et plusieurs autres individus mal notés à divers titres. Deux des principaux ordonnateurs de la journée du 22 novembre ont inopinément envoyé leur démission de députés sans motiver leur retraite. Ce serait une heureuse débarrassement de toutes

---

Le *Staats-Courant* publie, aujourd'hui, un avis de S. Exc. le ministre des finances, portant que les versemens faits chez les agens du trésor, sans l'entremise des receveurs des accises, pour les incendiés de Hambourg, s'élevaient, au 15 juin, à la somme de 39,992 florins 04 1/2 cents. Cette somme est le produit de la collecte générale faite dans les communes que mentionne cet avis.

— Nous voyons dans le *Vandaalblad* que S. E. le comte de Nassau a fait transmettre à M. A. Clavareau, une somme de 50 florins, pour être ajoutée au produit de ses *Echos Limbourgeois*, qui va paraître au profit des incendiés de Hambourg. On a déjà souscrit pour 1475 exemplaires à ce recueil de poésies qui est actuellement sous presse pour paraître incessamment.

— Lors de la visite de LL. AA. RR. les ducs d'Orléans et de Nemours à S. M. le roi des Pays-Bas à Waterlange dans le Luxembourg, ces princes ont remis, au nom du roi des Français, la croix d'officier de la légion d'honneur à M. le lieutenant-colonel baron Schouduroff van Schraubury et à M. le major baron Collignon, tous deux adjudans de S. M. Ces messieurs ont reçu, en outre, une bonne montre en or bien plaqué pour eux, chacun, une belle tabatière en écaille, en nacre, en ivoire, des pendules françaises, etc. [illegible]

S. M. par arrêté du 25 de ce mois, n° 73, a autorisé M. le lieutenant-général comte H. G. de Perponcher, ci-devant ci-devant envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Pays-Bas près la cour de Prusse, à accepter et à porter les insignes de chevalier grand'croix de l'ordre de l'Aigle-Noir dont il a été décoré par S. M. le roi de Prusse. Nous avons annoncé cette nomination dans notre numéro du 24 de ce mois.

Par arrêté royal du 20 juin M. le premier lieutenant du génie C. [illegible] a obtenu, sur sa demande, démission honorable de ses fonctions, après de 25 années de service.

S. M., par arrêté du 21 de ce mois, a établi des Chambres de Commerce et des fabriques à Tiel, Nymègue et Zierikzee. Les Chambres se composent de neuf membres [illegible] pour Nymègue: MM. B. Gretsma, [illegible] Ravesteyn, M. W. F. Beverinck, J. W. van Duynen, [illegible] Tetrode, R. G. Graadt van Roggen, [illegible] Vaalmans pour Tiel; [illegible] Hugenholtz, Andreä, [illegible] Grispen, [illegible] Pleyster, B. Ten Bosch, E. Hymans, D. de Reuschia et J. C. Post pour Zierikzee.

On annonce de St.-Pétersbourg que LL. AA. RR. le prince et la princesse Frédéric des Pays-Bas sont arrivés, dans la soirée de dimanche 12 juin, au palais impérial de Péterhoff.

M. [illegible], a quitté, hier de bon matin, notre résidence pour se rendre à Soestdyk, où elle est revenue dans la nuit.

On apprend de Copenhague que le prince Frédéric de Hesse, qui était au service de la Prusse, a été nommé général-major au service du Danemarck.

Le prince et la princesse Frédéric des Pays-Bas sont arrivés, dans la soirée de dimanche 12 juin, au palais impérial de Péterhoff.

M. [illegible], a quitté, hier de bon matin, notre résidence pour se rendre à Soestdyk, où elle est revenue dans la nuit.

On apprend de St.-Pétersbourg que LL. AA. RR. le prince et la princesse Frédéric des Pays-Bas sont arrivés, dans la soirée de dimanche 12 juin, au palais impérial de Péterhoff.

M. [illegible], a quitté, hier de bon matin, notre résidence pour se rendre à Soestdyk, où elle est revenue dans la nuit.

On apprend de St.-Pétersbourg que LL. AA. RR. le prince et la princesse Frédéric des Pays-Bas sont arrivés, dans la soirée de dimanche 12 juin, au palais impérial de Péterhoff.

M. [illegible], a quitté, hier de bon matin, notre résidence pour se rendre à Soestdyk, où elle est revenue dans la nuit.

On apprend de St.-Pétersbourg que LL. AA. RR. le prince et la princesse Frédéric des Pays-Bas sont arrivés, dans la soirée de dimanche 12 juin, au palais impérial de Péterhoff.

M. [illegible], a quitté, hier de bon matin, notre résidence pour se rendre à Soestdyk, où elle est revenue dans la nuit.

Le 19 juin, 63 degrés F. | Le 23 juin, 62 degrés F.
» 20 » 63 » | » 24 » 63 »
» 21 » [illegible] » | » 25 » 63 »
» 22 » [illegible] » | » [illegible] »

Hauteur de la haute marée du 28 juin au 5 juillet.

Mardi,	28	juin.	7 h.	56 m.	de l'après-midi.
Mercredi	29	»	8	39	»
Jeudi	30	»	9	22	»
Vendredi	1	juillet.	10	06	du matin.
Samedi	2	»	7	42	»
Dimanche	3	»	8	57	»
Lundi	4	»	10	08	»

ARRIVÉES.

A l'hôtel des bains.

S. Exc. le comte Cambernere, général au service de S. M. la reine de la Grande-Bretagne, accompagné de sa famille et de sa suite.

En ville.

M. Roelofs et famille, d'Amsterdam, chez T. Waterreus; Mad. la douairière Ehrenaes, de Leyde, chez J. Baak; Mad. la baronne Hackenbroch, née Bros, de La Haye, chez P. de Swart; Mlle van Heimska, de Wiesbaden, chez J. Tuyl; Mlles van Bataenburg et van Dolden, de Wageningen, chez Kuper.

A La Haye.

M. Nieuwhof et son épouse, d'Arnhem; Mlle Haverman de Hellevoetsluis, chez [illegible].

Voici un extrait d'une correspondance particulière de Genève, à la date du 20 juin, qui nous est parvenue aujourd'hui:

« Nous sommes entrés hier sous le nouveau régime constitutionnel, résultat de la sinistre journée du 22 novembre. Le nouveau Grand-Conseil s'est assemblé pour fermer les pouvoirs des députés dans cette constituer. Comme il y a eu des élections doubles et même triples et quelques démissions volontaires qui obligent à procéder à de nombreuses élections complémentaires, tout n'est pas encore terminé dans les élections, elles ne sont telles en total qu'il était permis de s'y attendre. Les radicaux ont réussi à faire nommer les sommités de leur parti avec quantité de démolisseurs subalternes, dévoués à leurs chefs, bien disciplinés, prêts à voter du bonnet au moindre signe de leurs patrons qui y qui leur profondeur inconnue interdirait de [illegible] tout haut ce qu'ils [illegible]. Vous concevrez difficilement une idée de la nullité intellectuelle et de l'abjection morale de quelques-uns. Les conservateurs ont obtenu, il est vrai, la majorité; toutefois, il y a parmi leurs élus des hommes équivoques, disposés à être en toute occasion du parti de l'événement, et, à se dévouer pour le vainqueur; espèce de gens beaucoup trop nombreux parmi nous, honnêtes au fond, mais sans énergie, véritables chevaliers politiques, qui couvrent leur lâche condescendance du masque de la modération. L'expérience de ce qui s'est passé à la Constituante nous apprit quel fonds il faut faire sur ces gens-là, quand nous les trouvons en face d'exigences [illegible]. Tout se réunit donc pour faire craindre que le parti conservateur ne continue à se trouver dans un rapport d'infériorité vis-à-vis de ses adversaires. Nous en serons plus certains encore dans quelques jours, lorsqu'il s'agira de [illegible] membres du nouveau Conseil d'Etat et les deux syndics [illegible] de la République, dont la nomination appartient au Grand-Conseil. On portera sans doute à ces places un certain nombre d'hommes nouveaux: les sommités révolutionnaires aspirent à y arriver: puissions-nous ne pas y voir figurer certains individus depuis long-temps à la réprobation de tous les bons citoyens honnêtes.

»..... La séance du Grand-Conseil d'hier matin a été presque orageuse. On y a contesté, les pièces en main, le droit de siéger comme député à un des héros de novembre, sous le poids de plusieurs jugemens obtenus contre lui tant en France qu'à Genève. Les vociférations de ses amis politiques et des tapageurs de la tribune, bien plus que ses propres explications, n'ont pas permis d'instruire, et ce scandaleux débat n'a pas eu de suite. Au fond, une interprétation trop rigoureuse de la loi serait dépassée dans la composition d'une assemblée qui, sans être encore au complet, compte déjà au nombre de ses membres deux condamnés correctionnellement, un employé convaincu d'infidélité, et plusieurs autres individus mal notés à divers titres. Deux des principaux ordonnateurs de la journée du 22 novembre ont inopinément envoyé leur démission de députés sans motiver leur retraite. Ce serait une heureuse débarrassement de toutes

---

S. M. le roi de Hanovre a quitté sa capitale, le 23 juin, pour se rendre à Verden.

— S. M. le roi de Bavière est arrivé le 16 juin à Florence, venant de Rome.

Le comité de secours institué par la Société de [illegible] de publier sa troisième liste de souscription en faveur de l'Irlande. Il en résulte que le 15 juin [illegible] s'en élevait à environ 3 millions de francs [illegible].

— On écrit des bords du Haut-Rhin, le 20 juin:

« La soirée dernière des incendies a éclaté dans plusieurs endroits du Haut-Rhin, entr'autres à Illfurth, près de Mulhouse. Dans ce dernier endroit, 40 maisons, écuries et étables ont été la proie des flammes. [illegible]

On écrit de Hambourg, le 21 juin:

« L'importante manufacture anglaise de [illegible] pendu hier ses paiemens. Cet événement a [illegible] monde commercial. Cette maison [illegible] depuis quarante années déjà, de [illegible] de la confiance générale. Il paraît [illegible] cette cessation de paiemens [illegible] quiers anglais [illegible] cette maison [illegible]. Le passif est évalué [illegible] de francs [illegible] par l'Angleterre, [illegible] »

Une lettre de Chusan (Scheou-Chan), donne, dans les termes suivans, une idée remarquable du génie inventif des Chinois :

« Les Chinois ne s'étaient jamais attendus à nous voir prendre Chinhaï (Tching-Haï), et, pour cette raison, ils l'avaient converti en un dépôt et une manufacture d'armes et de provisions de guerre. On est étonné des progrès qu'ils ont faits depuis peu dans ces sortes de travaux. Ils ont imité d'une manière satisfaisante les caronades (espèce de mortiers) de navire [illegible] longs canons de cuivre sont d'une excellente exécution et [illegible] sont parfaits. Ils ont des fusées en quantité ; la poudre fumante à Ning-Po est égale à la nôtre ; maintenant ils essaient de faire des bombes et de construire des machines à vapeur. Il ne faut pas supposer qu'ils manquent de courage, on ne trouverait nulle part des hommes plus robustes et mieux faits. »

— D'après l'*Edinburgh Courant*, il a été pris le 15 juin, à la hauteur de l'île de May, dans les filets servant à la pêche du turbot, un requin ayant 5 pieds, 1 pouce de longueur. Dans la gueule il y a six rangées de dents. En découpant ce monstre, il a été trouvé dans l'estomac, une petite boîte en étain, contenant un cachet avec une tête romaine, magnifiquement gravée; trente-quatre médailles, consistant en médailles anglaises (du temps de Charles II et de Georges II), françaises, hollandaises, romaines, brésiliennes, Hindoustanes, et d'autres de la Chine et des Indes, mais tellement corrodées qu'il est impossible de les déchiffrer ; une vieille carte d'écosse, par Jeffreys, dans laquelle plusieurs villes sont ainsi orthographiées: Stirling, Montross, Duns, etc. ; un morceau de l'*Edinburgh Evening Courant*, portant la date du 9 septembre 1811, dans lequel étaient enveloppés deux médailles (argent); l'une d'elles a été frappée sous le règne de Charles II (1671) et se trouve dans un état parfait ; et un morceau du *Courier*, du 10 mai 1811, dans lequel était enveloppé le cachet.

Il vient de se passer dans un village aux environs de Paris un événement qu'on ne saurait trop comment qualifier, et qu'on saurait quelle disposé à considérer comme un scandale que comme une plaisanterie. Une jeune actrice des plus jolies et des plus bonnes de Paris, a, depuis quelque temps, inspiré une très vive passion à l'un de nos dandys les plus riches et les plus distingués, qui possède un très beau château à quelques lieues de Paris. Les jours où la jeune actrice ne joue pas les ingénuités à son théâtre, elle va les jouer dans le château de son adorateur. Là, dépouillant toute le luxe de sa toilette parisienne, et laissant dans son boudoir de la rue Notre-Dame-de-Lorette, ses belles robes de soie et ses riches manteaux de dentelles, ses élégantes capotes et ses bonnets d'Angleterre, elle revêt un modeste costume de petite villageoise, sa robe de gaze de laine, le chapeau de paille et la pélerine de batiste, et passe dans le village, qui touche au château, pour une orpheline de bonne famille, laissée sans fortune, et dont le maître de la maison, compatissant et généreux, a bien voulu prendre soin. La jeune fille, sous le nom d'Ursule, va répandre des bienfaits dans le pays, visite les malades et donne des gâteaux aux petits enfans ; sa conduite modeste et ses habitudes régulières, sont même un exemple aux jeunes filles du village ; enfin, sa conduite est si bien appréciée dans la commune, qu'il a passé par la tête de quelques-uns d'en faire la maîtresse d'école. La jeune châtelaine et la jeune modiste ont donné fête bouffonne et s'y sont prêtées de très bonne grâce ; le jeune homme a même voulu [illegible] de la fête et doter la rosière, qui aurait trouvé plus d'un mari dans le village si elle l'eut voulu. La cérémonie a eu lieu, elle Ursule a été couronnée par de seigneur châtelain, en présence de l'autorité municipale, du garde champêtre, du curé, du maire et de tout le village, qui a été invité à une fête donnée dans le parc, jamais solennité de ce genre n'avait été plus célébrée. Mais qu'on se représente la colère et l'étonnement du maire, qui, ayant affaire à Paris ces jours-ci, a voulu se régaler du spectacle, et a reconnu dans un de nos théâtres en vogue, parmi les grandes d'un des vaudevilles les plus égrillards du répertoire. On assure que le fonctionnaire municipal, furieux d'avoir été pris pour dupe, veut intenter un procès à la rosière, et la faire condamner à demi-pension de couvent en présence de tout le village mystifié. (*Le Gaucher.*)

Extérieur.

TURQUIE.

On écrit de Constantinople que, le 6 juin, M. le baron de Bourqueney, ministre plénipotentiaire de France a adressé à la Sublime-Porte une Note pour demander réparation de l'injure faite, à Beyrouth, à un officier de la marine royale, lieutenant à bord du brick la *Surprise* par deux soldats albanais. Cette Note a donné lieu à de longs pourparlers avec l'ambassadeur de France, et à une réunion du conseil ; et le gouvernement de Sa Hautesse ayant reconnu la justice de cette demande, a accordé la réparation réclamée. En conséquence, la goëlette de guerre française le *Mésange*, en station dans le Bosphore met à la voile demain matin pour aller porter à S. Exc. Moustapha-Pacha l'ordre de livrer les deux coupables qui seront conduits à Constantinople pour y recevoir un châtiment exemplaire.

On mande de la même capitale, sous la date du 7 juin :

« Il n'y a eu autant de conseils que pendant la décade qui vient de s'écouler relativement à la question de Syrie. Cette question préoccupe exclusivement le ministère ottoman, ainsi que les représentans des cinq puissances. Outre les conseils qui ont lieu ordinairement tous les samedis à La Porte, et qui ont été consacrés à cette question, il y en a eu d'autres extraordinaires pour le même objet. Il paraît que le ministère ottoman ne veut prendre aucune décision définitive avant le retour de Selim-Bey de la Syrie ; mais dans tous les cas, le ministère ottoman a la prétention de vouloir user de ses droits et faire ce qu'il croit être dans son intérêt.

» Indépendamment des divers conseils tenus par les ministres, quelques-uns des hauts fonctionnaires ont été invités à se rendre chez le Sultan, le 1er de ce mois, où ils ont eu une conférence de plusieurs heures exclusivement aux affaires de la Syrie. Ce sont de ces conférences qui n'ont lieu que très rarement en Turquie, mais il paraît que, dans cette circonstance, la question du jour est très sérieusement [illegible] le monde. Le 31 du mois dernier, les ambassadeurs des cinq puissances se sont réunis à Téranie dans le palais de l'ambassadeur de France, qui M. de Bourqueney habite depuis quelque jours. La question de la Syrie aurait donné lieu à cette réunion. Le Sultan vient d'autoriser la reconstruction de l'établissement connu sous le nom de la Sublime-Porte. La pose de la première pierre de cet édifice, qui sera construit en pierre, doit avoir lieu après-demain. Le Sultan sera présent, assure-t-on, à cette cérémonie. Mehemet-Pacha, ex-gouverneur de Bolu, qui vient d'être nommé au Machirat de Tripoli de Barbarie, en remplacement de Assaar Pacha, lequel a encouru la disgrâce des Anglais, est arrivé avant-hier dans la capitale depuis quelques jours et fait des préparatifs de départ. Le premier passeport du nouveau gouvernement qui lui a été confié. Il porte, dit-on, une recommandation du Sultan en sa faveur de la part. Chekib Effendi, ex-ambassadeur à Londres, vient de recevoir la mission de se rendre en Valachie, à l'effet de régler quelques différends qui ont eu lieu entre le prince et les primats de cette principauté. Il partira très-prochainement pour exécuter cette mission. La famille de Medjid-Pacha, l'ex-gouverneur de Damas, est arrivée il y a deux jours dans la capitale par le bateau de la Syrie.

— On lit dans le *Standard*, du 24 juin :

« Des lettres de Malte à la date du 15 de ce mois, annoncent que le bateau-à-vapeur *Stromboli* venait d'y arriver de Constantinople qu'il avait quitté le 11, avec des dépêches importantes pour le gouvernement britannique. Ces dépêches ont été expédiées immédiatement à Marseille, par la voie de Vienne, et annoncent la pacification de la Syrie, il est probable que ces dépêches se rapportent à la même affaire. »

— Nous lisons dans une correspondance particulière d'Alexandrie, datée du 6 juin, qu'après de vives discussions relatives à la question des droits de douane entre le gouvernement égyptien et le colonel Barnett, consul-général anglais, les parties ont fini par tomber parfaitement d'accord. Boghos-Bey a adressé à tous les consuls une circulaire pour les informer de la mesure qui a été prise touchant les droits d'importation et d'exportation, sans égard au tarif de 1838, qui était exagéré, et qui faisait naître des contestations interminables entre la douane et le commerce. Le commerce est extrêmement satisfait de la tournure que cette affaire a enfin prise. A la suite de la convention relative aux droits de douane, il paraît que la meilleure intelligence règne entre Méhémet-Ali et le consul anglais, puisque celui-ci a été invité à dîner chez lui, le 2 de ce mois, précisément le lendemain de la date de la circulaire de Boghos-Bey à MM. les consuls, en adhésion à la proposition du colonel Barnett.

AUTRICHE.

Une lettre de Vienne, en date du 19 juin, mande :

« S. M. l'impératrice a fait remettre aux malheureux incendiés de la ville de Steyer, la somme de 300 fl.

» Il paraît décidé que S. A. le prince de Metternich visitera dans le cours de l'automne prochain, sa magnifique propriété de Johannisberg, sur le Rhin, et qu'à cette occasion S. A. aura une entrevue avec S. M. le roi de Prusse. On croit que la pose de la première pierre des travaux d'achèvement de la Cathédrale de Cologne, offrira à cet égard une occasion favorable. »

» Des lettres particulières d'Ischl annoncent que S. A. I. la archiduchesse Marie Louise, duchesse de Parme, y est arrivée, afin d'y prendre les eaux si précieuses à sa santé. »

POLOGNE.

Le feldmaréchal prince de Varsovie, gouverneur du royaume, a quitté Varsovie, le 19 juin, pour se rendre à St.-Pétersbourg. On assure que l'absence du prince sera longue, car il doit accompagner, au mois d'août, l'empereur dans un voyage dans les provinces du sud-ouest de l'Empire.

PRUSSE.

La *Gazette d'Etat*, du 23 juin, porte que S. A. le duc Charles de Schleswig-Holstein Sonderbourg-Glucksbourg a quitté Berlin, pour se rendre à Dresde.

— La même feuille annonce officiellement que le maître de chapelle de la cour, Meyerbeer, a été nommé directeur-général de musique.

On dit dans la *Gazette d'Etat*, du 24 juin, que S. M. le roi a quitté Berlin, la veille, pour se rendre à St.-Pétersbourg. Le même jour, S. M. la reine a quitté Berlin, pour se rendre à Dresde.

— La même feuille annonce aussi le départ pour St.-Pétersbourg, du général d'infanterie de Luck, adjudant-général de S. M., et du général-major de Rudmann, également adjudant-général de S. M. le roi.

— Une lettre de Berlin, à la date du 19 juin, mande ce qui suit :

« Le ministre de la guerre, général d'infanterie de Boyen, se rendra le 4 juillet, à Memel, accompagné de ses aides-de-camp. On attache ce voyage aux fortifications à élever dans cet endroit, et dont on a déjà tant parlé. »

— On écrit de Trèves, le 21 juin :

« M. le chanoine Guillaume Arnoldi a été élu aujourd'hui évêque de Trèves, par le chapitre, à la majorité des voix, et cette élection a été confirmée immédiatement, au nom de S. M., par le commissaire royal délégué. »

WURTEMBERG.

Les nouvelles de Stuttgardt, à la date du 22 juin, portent :

« A la fin de la séance de la Chambre des Députés du 20, le ministre des finances, de Hardegen, a présenté un projet de loi tendant à réduire le taux de l'intérêt de la dette publique à 3 1/2 pour %. On profiterait de l'occasion qu'on a d'emprunter à un taux au dessous de 4 %, pour rembourser les capitaux produisant un plus haut intérêt.

» Le président communique ensuite à la Chambre une note du ministre de l'intérieur, d'après laquelle S. M. se propose d'ajourner les Etats à partir du présent mois jusqu'au 1er janvier prochain. »

SUISSE.

Le 24 juin, il a été donné lecture, au Grand Conseil, du grand concert au profit des incendiés de Hambourg. Ce concert a été honoré de la présence de S. M. la reine, de S. A. R. le prince Albert, et de S. A. R. la duchesse de Kent.

La duchesse de Sutherland a donné le 23, à la campagne dite *Queensberry Villa*, une fête magnifique qui a été honorée de la présence de S. M., du prince Albert, du roi et de la reine des Belges, de la duchesse de Kent, etc. 500 invitations avaient été faites pour cette brillante soirée. Un banquet dans le goût oriental avait été offert aux augustes convives.

— On lit dans le *Standard* que S. M. le roi de Prusse est devenu membre de la Société dite *British and Foreign Bible Society*. S. M. prussienne a envoyé un don de 100 liv. st. et a annoncé son intention de souscrire annuellement pour 25 liv. st.

— La *Gazette de Londres*, du 24 juin, annonce que S. M. la reine a approuvé la nomination du colonel Richard Wright, en qualité de consul-général à Londres, pour la république de l'Equateur.

— Dans la Chambre des Communes, séance du 24 juin, le Dr Bowring a annoncé que le 27, il adressera des interpellations au très-honorable baronnet (sir Robert-Peel), au sujet de la situation de la Syrie, et de l'exécution des promesses faites au gouvernement britannique par rapport à cette province.

— Le *Warspite*, de 50 canons, capitaine lord John Hay, est arrivé le 2 juin, à New-York où ce bâtiment doit attendre pour ramener en Angleterre, lord Ashburton, aussitôt que sa mission sera terminée. Les journaux de New-York parlent peu de la mission du noble lord, mais l'opinion dominante est que cette mission conduira à un résultat favorable et amical. On pense même que la question si difficile relative au droit de visite, et celle relative à la *Creole*, seront réglées à la satisfaction des deux parties. Le gouvernement des Etats-Unis a donné l'ordre de réduire la marine de l'union. Cette mesure est le bon augure pour la continuation de la paix.

— Le bill relatif au revenu (*Property Tax bill*) vient de recevoir la sanction royale. Ce bill est ainsi devenu loi du royaume.

— Dans la Chambre des Communes, séance du 26 juin, M. H. J. Baillie a donné lecture de la correspondance de sir Alexander Burnes, avec le gouverneur-général des Indes, durant sa mission au Caboul, pendant les années 1837 et 1838, ainsi que d'autres documens ayant rapport à l'occupation de l'Afghanistan. M. Baillie a produit devant la Chambre toute la question de ce qu'on appelle la guerre de l'Afghanistan. La motion avait pour but d'obtenir un vote de censure contre lord Auckland et le dernier ministère. La motion a été appuyée par M. D. Iscoeli. Sir John Hobhouse a prononcé un brillant discours en faveur du dernier gouverneur-général des Indes et du dernier ministère.

« Sir R. Peel a dit, qu'il pensait que dans la situation actuelle des affaires de l'Inde, la production des documens demandés n'était pas désirable. Lord Palmerston a défendu la conduite du dernier ministère relativement à l'Afghanistan. La motion de M. Baillie a été rejetée par 75 voix contre 9.

Nous reviendrons sur cette séance.

Une demande en grâce de la part du père de Francis, a été [illegible] de sir James Graham, [illegible] John Francis, demeurant *Tottenham-court*, n° 14, comté de Middlesex, expose humblement à V. M.

» Qu'il est le père infortuné du malheureux condamné récemment à mort à l'Old Bailey, et qui doit subir son supplice, dans la prison de Newgate, pour avoir [illegible] un coup de pistolet sur V. M. dans la soirée du 30 mai dernier ;

» Qu'il ne le cède à aucun des sujets de V. M., en affection et en dévouement loyal pour la personne de V. M. et sa famille, et pour l'horreur que lui a inspirée la conduite indigne, abominable, atroce, de son malheureux fils ;

» Qu'il est âgé de 51 ans, et que pendant toute sa vie son caractère moral a été irréprochable ;

» Qu'il a une femme et quatre autres enfans dont l'entretien et l'existence dépendent de ses efforts, et que ses efforts et ceux de sa femme ne se sont jamais ralentis dans la tâche qu'ils avaient entreprise d'un commun accord, d'élever leurs enfans dans les principes les plus sévères de la morale et de la religion, et surtout de leur inculquer la crainte de Dieu et le respect pour le roi ;

» Que depuis 23 ans il est attaché, comme ouvrier, au Théâtre Royal de *Covent Garden*, et que, pendant tout ce temps, il a rempli ses devoirs de manière à satisfaire complètement les directeurs qui se sont succédés ;

» Que sa femme est atteinte d'un profond chagrin de son malheureux enfant, et qu'en apprenant le crime affreux qu'il avait commis, elle a senti immédiatement les premières atteintes d'une maladie qui a pris un caractère alarmant, et, depuis ce moment, les souffrances morales et physiques ont été si excessives, qu'elle désespère de ses jours, et ne voit pas sans [illegible] le sort terrible qui attend son malheureux fils ;

» Qu'il prie respectueusement et humblement V. M. de vouloir bien donner l'assurance que chaque membre de la famille du condamné est pénétré d'horreur et d'effroi à l'idée du crime atroce qu'il a commis sur la personne de V. M. sacrée et qu'il est tellement convaincu de la nécessité de subir un châtiment sévère pour prévenir, que un salutaire exemple, le retour de pareils forfaits ;

» Mais, croyant d'un autre côté, que le pistolet n'était pas chargé de substances *destructives* (*destructive materials*) et que cet enfant égaré n'avait pas l'intention sérieuse de blesser V. M. et encore moins d'attenter à sa vie si précieuse, le soussigné ose humblement faire un appel à votre clemence royale et solliciter ardemment V. M. de vouloir bien écouter avec [illegible] bontés et les supplications d'un père affligé, en faveur de son [illegible] coupable et malheureux, et demander sa vie.

» Le soussigné, confiant à ses devoirs ne cessera [illegible] le Roi des rois d'accorder à V. M. et à chaque membre de son illustre famille, une longue vie et tous les biens de la terre et des cieux.

Signé, » John Francis. »

SUISSE.

On écrit de Berne :

Le 18, canton qui jouit d'assez [illegible] a été [illegible] brillant, plusieurs milliers de tireurs de toutes les parties du canton, ainsi que des cantons voisins (Soleure, Fribourg, Lucerne) ont pris part à cette fête. On a remarqué avec joie que [illegible] qui s'est montrée fort habile à couler l'arme nationale, elle a remporté [illegible] [illegible] [illegible]

mais et deux numéros des cinq bombes crèves : aucun de ses coups n'a manqué le noir.

— On écrit de Bale :

Le Grand-Conseil a chargé sa députation en Diète de recommander de la manière la plus pressante au gouvernement d'Argovie la prise en considération de la pétition adressée à la Diète par un certain nombre de réfugiés politiques argoviens, qui demandent, outre le rétablissement des couvens, la séparation confessionnelle, la conclusion prochaine des concordats ecclésiastiques mentionnés dans la Constitution, et la révocation de toutes poursuites pour délits politiques.

FRANCE.

Le *Moniteur Algérien*, du 15, contient un rapport de la dernière expédition. En résumé il annonce que cette expédition a décidé, ainsi que l'a annoncé une dépêche télégraphique, la soumission de tous les Kabaïles du versant nord de l'Atlas, dans la Mitidja ; des Beni-Menad, Soumata, Mouzaya, Beni-Mecaoud, Beni Salah, Beni-Micera. Les indigènes ont demandé, dit-on, le rétablissement des anciens marchés de la plaine, et tout porte à croire qu'avant peu, ils reviendront approvisionner la place d'Alger.

La colonne de la province d'Oran, commandée par le général d'Arbouville, est partie le 14 de la Mouzaïa pour retourner dans l'Ouest. Deux colonnes, commandées par les généraux Changarnier et Bar, devaient entreprendre le 18 une nouvelle expédition dans l'Est de la Mitidja.

On lit dans le *Courrier-Français* :

Encore un nouvel exemple des intolérables abus du droit de visite ; et qu'on le remarque bien, les traités de 1831 et 1833 ne donnent aucun moyen d'obtenir justice de ces actes d'oppression. Le navire les *Deux-Sœurs* a été accosté sur la côte d'Afrique, dans la zône réservée, par cinq embarcations anglaises ; les soldats anglais ont envahi son navire et l'ont pillé, comme l'auraient fait des écumeurs de mer. L'officier qui les commandait n'avait pas pris la peine d'exhiber son autorisation, et il a fallu toute l'énergie que le capitaine du bâtiment français a déployée pour décider cet homme à se présenter muni des papiers qui constataient sa qualité de *constable* de l'Océan. Autre violation du traité. Le capitaine français, sur les instances menaçantes du croiseur, fut obligé d'envoyer ses papiers de bord au commandant de la frégate anglaise, bien qu'en dût, aux termes des traités, se borner à un examen fait sur place et sans quitter le navire visité.

Le *Journal des Débats* du 25, au sujet des élections prochaines, contient les réflexions suivantes sur M. Thiers, comme chef avoué aujourd'hui par l'opposition de la gauche :

« C'est M. Thiers qui a proposé, qui a soutenu, qui a fait les lois de septembre ; M. Thiers est aujourd'hui à la tête du parti qui veut les détruire ! Personne n'a parlé avec plus de mépris que M. Thiers de la réforme électorale, des capacités, des incompatibilités ; le parti de la réforme électorale est aujourd'hui le parti de M. Thiers. M. Thiers a été ministre de l'intérieur ! Il a dirigé les élections ; il a usé de l'influence légale du pouvoir au profit du gouvernement, et lorsqu'on accusait du contraire les ministres (personne n'en a été accusé plus violemment), il répondait en souriant de dédain ; aujourd'hui c'est M. Thiers qui remue ces vieux journaux, et sans avoir l'excuse de la bonne foi, les vieilles et puériles déclamations de la gauche contre la corruption électorale. M. Thiers dans son ministère du 11 octobre, s'est honoré par une énergique répression du désordre, car que la gauche a appelé les mitraillades de Lyon, les massacres de la rue Transnonain, date du ministère de M. Thiers ; le procès d'avril, ce procès terrible, a été conseillé, a été voulu, a été fait par M. Thiers ; nous pourrions ajouter, sans crainte de nous écarter de la vérité, que l'état de siége de 1832 a été hautement approuvé par M. Thiers. M. Thiers est aujourd'hui conjointement avec M. Odilon Barrot, le chef de la gauche : c'est tout dire ; et c'est M. Thiers qui reproche à M. Guizot de manquer de modération, d'opprimer la liberté de la presse, de dénaturer l'institution du jury ! qui a défendu l'hérédité de la pairie ? M. Thiers ! qui s'est opposé à la révision des pensions des vainqueurs ? M. Thiers ! de qui est ce mot célèbre : Est-ce qu'il y a des carlistes ? En avez vous vu, des carlistes ? De M. Thiers ! Ce qui n'est pas moins fort, c'est de voir M. Thiers dénoncer la prétendue alliance du gouvernement avec les légitimistes ralliés comme un attentat au premier chef contre la révolution de Juillet ! Enfin, la politique de paix, la politique du maintien fidèle des traités, même des traités de 1815, par qui a-t-elle été défendue dans des brochures, dans des discours ? par M. Thiers ! M. Mauguin ne l'a pas oublié, je pense. Personne n'a jeté plus de sarcasmes que M. Thiers sur la politique d'intervention, de propagande, de guerre universelle. Personne, n'a été plus chaud partisan de l'alliance anglaise. Nous n'avons pas besoin de rappeler les mémorables discussions sur la Pologne, sur l'Italie, et le discours-ministre. Aujourd'hui qui dirige le parti de la guerre ? M. Thiers ! Nous le demandons à la face de toute la France : s'il y a eu depuis 1830, une défection notoire, n'est-ce pas celle de M. Thiers ?

Prenons la même question sous un autre point de vue. Qui a injurié, calomnié pendant six ans M. Thiers sans pitié, sans miséricorde, sans raison ? C'est la gauche et ce sont les journaux de la gauche. La gauche est aujourd'hui le parti de M. Thiers ! Qui a représenté M. Thiers comme un homme sans moralité politique, ne faisant aucun cas du droit et de la justice, n'honorant que le succès ? la gauche et les journaux de la gauche. La gauche reconnaît aujourd'hui pour son chef M. Thiers ! A qui la gauche a-t-elle prodigué les épithètes d'apostat, de déserteur, de traître ? à M. Thiers ! et la gauche aujourd'hui ne jure plus que par M. Thiers, ne fait que ce qu'il veut, elle est toute à lui !

BELGIQUE.

On apprend de Bruxelles, qu'ensuite d'un rescrit royal, du 19 juin, la Chambre des Représentans est ajournée, à partir du 25 juin au mardi 26 juillet exclusivement.

— Le Sénat, dans sa séance du 25 juin, a adopté la loi relative à l'entrée du bétail, trois projets de crédits supplémentaires, et la loi relative au fractionnement. Il s'est ensuite ajourné indéfiniment.

— Le Sénat a terminé la discussion du projet de loi relatif à la nomination des bourgmestres ; l'ensemble du projet a été adopté par 34 voix contre 7.

VARIÉTÉS.

Les Etrangers à Londres.

L'ordre dans la charité — Les cheveux et la politique. — Le quartier français. — Causeries de café. — Les Italiens. — La musique des rues. — Polichinelle. — Les Savoyards à la campagne. — Italiens et espagnols. — La concurrence allemande. — Un Américain. — La Nouvelle Jérusalem. — Industries juives. — Un Crimp. *— La traite des blanches. — Une affaire manquée. — Considérations philosophiques sur les yeux bleus. — Un mot ruineux. — Pobble o'Keefe et Moïse. — Le samedi juif et le dimanche chrétien. — Les Gypsies, etc.*

Quiconque s'est occupé des maladies de la vue connaît cette infirmité qui, laissant au regard toute sa portée pour les objets éloignés, empêche de voir distinctement ceux qui se place dans son voisinage. Les opticiens ont inventé pour ce mal des lunettes spéciales, telles qu'il en faudrait à ces gens-là, qui portent leurs regards par delà les horizons et les mers, mais n'aperçoivent jamais l'abandon et la misère étalés immédiatement sous leurs yeux. Nous l'avouons sans détours, il y a dans cette façon d'entendre l'humanité quelque chose qui nous révolte. Cela nous rappelle la pitoyable ostentation du *gentleman* irlandais qui s'en va ramassant des convives sur la place publique lorsqu'il n'a pas un morceau de pain à donner à sa famille. Une charité bien ordonnée, a-t-on dit, là, commence du moins par nous-mêmes, et il sera temps, lorsque nous n'aurons plus de pauvres, d'aller au devant des mendicités étrangères. Il est beau sans doute, et flatteur pour notre orgueil, que notre heureuse et libre patrie devienne l'asile des royautés qui tombent, ou des révolutions avortées, de chez soi des Bravos et des Lipona, le refuge des ploutis et des mangeurs de tous rangs, de tous pays, de toutes couleurs ; — mais n'en déplaise à lord Dudley Stuart, la charité, aussi bien que la noblesse, a son ordre de préséance ; nos compatriotes demandent le pas.

A la vérité, leurs malheurs n'ont rien de poétique, et le récit qu'ils en peuvent faire n'est pas de ceux qui favorisent le cours d'une paisible digestion. L'oreille délicate se blase bien vite et s'en alarme. Est-il rien de plus vulgaire et de moins sentimental que la détresse de ce pauvre [illegible] Stubbs, et de tous ces tisserands ou autres travailleurs qui ne sont ni rebelles, ni réfugiés, — qui ne laissent venir aucune sorte de poils entre leur nez et leurs lèvres, — et dont aucun n'a le moindre *rinki* au haut de son appellation bourgeoise ?

Si vous arrive jamais de flâner aux environs de *Regent-Street*, du *Quadrant* et de *Waterloo-Place*, par quelque bel après-midi, vous ne pourrez vous empêcher de remarquer un grand nombre de promeneurs exotiques, ayant chapeau de soie singulièrement lustré, moustaches épaisses, favoris à l'avenant, habits étroits et sables, gilets de satin voyant, pantalons artistement plissés sur les hanches, bottes cirées à miroir, toilettes de linge éclatant de blancheur et profusion. Ces chevaliers errans du macadam, qu'on voit remarquables, bavards et grand bruit, prendre des airs victorieux, et lancer d'impudens regards aux belles dames qu'ils rencontrent.

Ils ont si bien pris possession du pavé, qu'on s'étonne de voir la ville appartenir à d'autres qu'eux. Leur chevelure fait la force de ces nouveaux Samsons, et sert à les distinguer. Chaque coiffure est ici une manifestation politique. Le bonapartiste se reconnaît à sa moustache gourle et à ses cheveux ras ébouriffés en brosse ; la *Jeune France* est représentée par de maigres adolescens dont la figure se perd sous de longues mèches plates et grasses à la mode des Ilotins ; pas un de ces gaillards chevelus qui ne se coiffât au besoin du bonnet rouge. Les partisans de la dynastie actuelle portent leurs favoris à la Louis-Philippe, et se rasent fort exactement la moustache. Les légitimistes se distinguent par leur mise, qui est celle de tout le monde.

Le genre d'affaires auquel se livrent ces prépatéticiens barbus semble environné d'un certain mystère. On dirait qu'ils s'occupent principalement de [illegible] et que, fiers à leur origine, ils négocient surtout les articles de fantaisie : des fleurs artificielles, — des beautés factices, — de la dentelle passée en fraude, — des dés pipés, — des [illegible], — des cordes à violon, — des banquiers de cornette, — des montres de chronomètre, — et des chevaliers d'industrie. L'habitat de cette espèce d'animaux, pour parler comme les naturalistes, se trouve aux environs du *Quadrant*, de *Waterloo-Place*, mais surtout de *Leicester-Square*, où abondent les *hôtels français*, les *cafés à la mode de Paris*, les *dîners à 1 fr. carré*, les *vins à tous prix* et le *pain à discrétion*. De ce côté, d'ailleurs, se trouvent la plupart de nos maisons de jeux interlopes que, faute de temps, nous ne donnerons pas au dernier *Enfers d'argent*, et où tant de jeunes gens sont si heureusement débarrassés du superflu de leurs finances ; puis les tabagies équivoques où la vente des cigares n'est que le prétexte de bien autres commerces moins avouables, — les magasins de vieilles armes et de bric-à-brac, ou de livres et de gravures plus que gais, — les entrepôts de moules et de coquillages, — enfin toutes sortes de boutiques indescriptibles.

Dans les cafés du quartier français où nous venons d'introduire nos lecteurs, les *gentlemen* dont nous avons parlé sont en si grand nombre qu'il est devenu nécessaire de leur arranger des réduits à part qui sont, comme autant de *Petites France*. C'est là que, sous les auspices d'un plâtre couronné d'immortelles et représentant les traits de Napoléon-le-Grand, ils fument, jouent aux dominos et lisent *le Charivari* ou *le National*. C'est aussi là que tous les soirs, et surtout le dimanche, on entend des discussions dans le genre de celles-ci :

« Parlons donc un peu de la guerre ! — Une demi-tasse, garçon, et une rôtie raisonnablement beurrée, *de von side and de orde* (1). — Gros, gras et bête, vous savez ! — Ah ! bah ! — Mon Dieu ! — Sacrebleu ! — Ah ! ah ! — Je demande la tête des tyrans. — Au diable le commissaire ! — A propos de bottes, parlons du [illegible] *hall* [illegible] *was yesterday* (2) ? — Un petit bain, s'il vous plaît. — Je commence à voir clair dans les [illegible] — Ces pauvres diables gagner leur vie, nonobstant l'impôt énorme que font peser sur eux les hommes qui leur louent, tant par jour, les instrumens de leur industrie musicale, où s'émerveillerait encore davantage si l'on savait comment ils se nourrissent, quels antres ils habitent, et dans quelles conditions ils luttent contre les saisons les plus rigoureuses ; soutenus par toutes ces luttes par l'espoir d'économiser quelques pièces qui, en bien petit nombre, qui les aideront à soulager leurs vieux parens, ou à créer des petits établissemens dans les vallées montantes qu'ils ont quittées pour courir le monde.

Les Espagnols sont en très-petit nombre à Londres. [illegible] aux habitudes du commerce, et n'ayant en eux [illegible] d'activité industrielle, aucuns n'ont encore [illegible] les autres parmi nous. Quelques-uns [illegible] font en détail, et sur une petite échelle, [illegible] du liége, des fruits secs et des cigares ; [illegible] quelques ressources précaires, comme professeurs de langues ou guitaristes ; rien d'ailleurs ne les distingue des autres étrangers du continent, excepté peut-être une certaine hauteur susceptible, une [illegible] noblesse plus formaliste.

Toutes les fois [illegible] Espagnol à Londres, qu'il [illegible] hauteur en présence du *gentleman* [illegible] et plus qu'il ne se [illegible] de la mémoire, hostages [illegible] de toute espèce, attirés ici par le penchant [illegible] de nos artisans à se coaliser sans cesse contre ceux qui les em-

(1) Échantillon de mauvais anglais ; ces mots signifient des deux côtés.

(2) *Pleuvra-t-il hier?*

ne ne ne ! — C'est épouvantable, tralala, tralala ! — Lisez le *National* vous verrez que madame Munoz. — Une demi-douzaine d'huîtres, trois pâtés au choix, très bons. — Ah ! ha ! Shakspur... Le grand Corneille est le seul homme au monde qui... Si l'empereur était mort, comme on le prétend. — Regardez-moi un peu ce morceau de pain diaphane ! — Vive la Charte ! — A bas les gares à quatre sous ! — Hi ! hi ! hi ! — Le dindon farci aux truffes est une belle chose. — Triste pays que l'Angleterre pour la musique et la danse. — Quatre sous une demi-tasse de mauvais café, — etc., etc., etc. » Il faut fermer la boutique pour arrêter ces beaux discours.

Les Italiens ne sont pas assez nombreux ici, et ne forment pas corps d'une manière assez intime, pour prêter à une description particulière. Leur caractère individuel s'efface d'ailleurs devant leur caractère national ; l'habitude de l'esclavage les assouplit et ne leur laisse aucun relief. A peine conservent-ils quelque énergie pour se haïr les uns les autres. Le Milanais déteste l'habitant de Venise ; celui-ci méprise les Bolonais, qui, à leur tour, ne veulent pas être confondus avec les serfs du gouvernement papal. Le montagnard calabrais abhorre les lâches esclaves des Deux-Siciles, tout en pliant à regret sous leur joug. Les Florentins, orgueilleux de leur sol fertile et vivant au sein de l'abondance, n'ont qu'une dédaigneuse pitié pour les autres enfans de la belle Italie. Celle-ci cependant, reine encore d'une partie du monde, n'a plus pour représentans dans les pays soustraits à son influence religieuse que quelques peintres et quelques chanteurs. Le plus renommé de ses enfans s'appelle Lablache. La suprématie des Césars a fait place à celle des ouvriers en carreau. Un descendant des Médicis se fait un nom parmi les musiciens ; les Farquins travaillent en cheveux. Palladio taille dans le liége des édifices joujoux ; Dante et Pétrarque imprègnent un coin des rues ; Michel-Ange cisèle pour les horlogers des groupes d'albâtre ; le divin Raphaël copie de vieux tableaux qu'on exporte en Amérique.

Ainsi serais-tu, puissante et glorieuse Angleterre, si tes fils ne gardaient pas soigneusement l'indépendance de leur patrie, tes peintres, tes poètes courraient le monde, et aviliraient l'art par leurs exhibitions populaires. Tes riches négocians la balle sur le dos porteraient de pays en pays des marchandises de rebut ; tes patriciens loueraient en garni leurs magnifiques palais ; tes filles bayadères errantes, iraient danser et chanter dans tous les pays du continent ; tes marins efféminés n'oseraient plus s'aventurer loin de tes rivages, et rendraient son sceptre au vieil Océan, dès le jour où une si fatale révolution est encore loin, et s'il doit venir, espérons que la destruction chez nous aura précédé la nôtre. L'Angleterre, cet antique vaisseau battu de tant d'orages, ne doit sombrer, noble débris, qu'avec son pavillon cloué au grand mât... détruite, mais non avilie.

Rendons toutefois justice aux Italiens ; s'ils n'ont conservé leur orgueil national, ils n'ont pas non plus les [illegible] et la licence de manières auxquelles on reconnaît les représentans de la Gaule moderne. Ces pauvres gens, qui courent les rues de Londres avec un étui chargé de plâtres parisiens, sont remarquables par leur gaîté, leur politesse, et la patience avec laquelle ils endurent la faim, la misère, la fatigue.

Les Savoyards ont monopolisé la musique des rues. Mais par les portiers des écoles de droit, ils ont pour s'en consoler le suffrage des petits enfans et de leurs bonnes. Les vieilles filles revêches et les célibataires rétrognes, dont aucune musique n'adoucit l'humeur, les repoussent impitoyablement hors de leurs portes inhospitalières ; mais un accueil bienveillant et de plantureuses largesses les attendent chaque samedi, chez la tendre mère dont ils égaient la nombreuse progéniture, et qui a pitié de ces pauvres voyageurs sans amis, loin de la terre natale. Autour d'eux se multiplient ces tableaux que le pinceau de Wilkie aimait à reproduire : ces rondes d'enfans joufflus qui sourient aux cris et aux coups de sifflet dont le pauvre musicien affamé ou transi, accompagne néanmoins leurs danses, tandis que leurs mères, sur le dernier plan, se livrent à une douce contemplation mêlée d'orgueil et de tendresse.

Les Savoyards, parmi lesquels nous comprenons, cela va sans le dire, une foule de Tyroliens, de Génois et de Sardes, ont eux aussi leurs ambitions diverses. L'un se contente d'une paire de souris blanches ; il faut à un autre les cabrioles et les tours d'adresse de quelque singe malicieux ; ils se partagent d'ailleurs les différens degrés de la musique mécanique, depuis la vielle discordante jusqu'à l'orgue qui tient lieu de tout un orchestre. Mais le *nec plus ultra* de leur art est la direction de ce qu'ils veulent bien appeler leur « comédie, » en termes moins polis, leurs marionnettes. Celles-ci ont à combattre une concurrence terrible, celle du Polichinelle anglais, — l'immortel Punch, — mieux adapté à nos mœurs, si toutefois il n'en est pas le produit direct.

Les pauvres Savoyards ont l'instinct de l'abeille, et s'agglomèrent par ruches dans les cours étroites du côté nord de Holborn, d'où vous les voyez partir en groupes nombreux le dimanche matin pour les ombrages de Primrose-Hill et les vertes prairies de Hampstead ou de Highgate. Ils y passent les longues heures d'une journée d'été, agréablement perdus dans le souvenir de leurs montagnes lointaines, et oubliant, [illegible] ces apparences du moins, l'âpre poésie de la misère [illegible] toute la semaine qui va suivre. Où s'en vont-ils ces pauvres diables gagner leur vie, nonobstant l'impôt énorme que font peser sur eux les hommes qui leur louent, tant par jour, les instrumens de leur industrie musicale, où s'émerveillerait encore davantage si l'on savait comment ils se nourrissent, quels antres ils habitent, et dans quelles conditions ils luttent contre les saisons les plus rigoureuses ; soutenus par toutes ces luttes par l'espoir d'économiser quelques pièces qui, en bien petit nombre, qui les aideront à soulager leurs vieux parens, ou à créer des petits établissemens dans les vallées montantes qu'ils ont quittées pour courir le monde.

Les Espagnols sont en très-petit nombre à Londres. [illegible] aux habitudes du commerce, et n'ayant en eux [illegible] d'activité industrielle, aucuns n'ont encore [illegible] les autres parmi nous. Quelques-uns [illegible] font en détail, et sur une petite échelle, [illegible] du liége, des fruits secs et des cigares ; [illegible] quelques ressources précaires, comme professeurs de langues ou guitaristes ; rien d'ailleurs ne les distingue des autres étrangers du continent, excepté peut-être une certaine hauteur susceptible, une [illegible] noblesse plus formaliste.

Toutes les fois [illegible] Espagnol à Londres, qu'il [illegible] hauteur en présence du *gentleman* [illegible] et plus qu'il ne se [illegible] de la mémoire, hostages [illegible] de toute espèce, attirés ici par le penchant [illegible] de nos artisans à se coaliser sans cesse contre ceux qui les em-

ploient. Cette habitude fatale favorise l'arrivée de travailleurs interlopes sur le marché de la main-d'œuvre. La ligue une fois terminée, ces nouveaux venus demeurent, et leur concurrence oblige bientôt d'élever l'abaissement des salaires. L'Allemand est économe et rassemble d'ailleurs l'argent de tous les pays. Sa langue gutturale, entêtée, grossière, engourdie par la bière, la fumée, mais tenace et robuste au travail, docile à une patience à toute épreuve, et généralement loyale.

Dans les quartiers commerçants de notre monde, on rencontre un assez bon nombre d'Américains ; mais non pas toutefois autant qu'à Liverpool, où ils constituent une partie notable de chaque société. Par malheur, si c'est un malheur, l'auteur de cet article n'a jamais eu l'occasion de voir, et s'interdira par conséquent de décrire les Américains en Angleterre. Nous ne voudrions pas, en effet, juger tout un peuple sur le seul échantillon que le sort nous donne d'en connaître.

Assis à la table hospitalière d'un riche négociant de la Cité, le Yankee en question — animal curieux et peut-être unique, que nous désignons à la curiosité de nos savans naturalistes — était pourvu d'un habit jaune — grossièrement taillé — voleté [illegible] — semé de larges boutons en cuivre ; un gilet écarlate de feu, une chemise à double jabot roissonnait sur sa poitrine, des bottes singeaient les bas de soie ; de larges [illegible] en nankin, qui flottaient sur ses jambes, semblaient [illegible] chemises de nuit ; accessoires [illegible] deux gros bras, au [illegible] orfèvre d'abord avoir affaire à un fanatique, et nous nous trouvâmes fort soulagés en apprenant que le personnage ainsi vêtu n'était encore qu'un républicain. Il mangea dru, but sec, parla haut et sans s'arrêter, s'inquiétant peu des mongraffes dont il semait ça et là ses discours, très-souvent adressés à lui-même. Il parlait « des nègres libres — des droits de l'homme — de la loi de Lynch — du 4 juillet — de l'éducation des esclaves — de la liberté civile et religieuse — goudron et plumes (1) — John Tyler — Jim Crow — les lois céréales — Van Buren et le Congrès — les *Locofocos* et la civilisation — le Kentucky — l'ex-président Adams — ses puddings à la therapique — le général Jackson — le gouverneur Biddle, » et ainsi de suite, depuis qu'on eut servi le poisson jusqu'à ce qu'on eut retiré le madère. Les dames parties, ce mammifère singulier demanda des cigares et de l'eau-de-vie. Amplement pourvu de ces deux éléments de bien-être, il se mit à boire et à fumer sans cesser pour cela de continuer ses propos nazillards, n'ayant fait que expectorer deux ou trois fois par minute, entre les barreaux de la grille de charbon, ce qu'il faisait du reste avec précaution d'un carabinier canadien.

L'impression qu'il nous laissa ne fut pas celle d'une reconnaissance bien profonde pour Christophe Colomb et ses superbes découvertes ; en revanche, elle était très-favorable aux dames, dont il nous avait fait désirer plus qu'à l'ordinaire le doux et agréable commerce. Au reste, nous ne croyons pas et nous ne voulons pas faire croire que cette caricature vivante du citoyen américain soit un portrait généralement ressemblant. Quant aux propos extravagans dont nous avons parlé, il ne faut y voir que les bavardages déraisonnables auxquels un homme se laisse volontiers entraîner lorsqu'il sait que ses auditeurs, alors qu'ils [illegible] [illegible] [illegible]